

## Viviers une nouvelle fois labellisé

Viviers-lès-Montagnes, village où il fait bon vivre. Ce n'est pas du chauvinisme mais bel et bien un constat ! Celui qui résulte du classement 2023 des villes et villages où il fait bon vivre.

34820 communes en lice, 198 critères dont 167 proviennent essentiellement de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et 31 provenant d'organismes publics, 10 catégories (qualité de vie, sécurité, loisirs et sports, transports, éducation, santé, commerces et services, solidarité, attractivité immobilière et protection de l'environnement).

Une fois le tout décortiqué à la loupe, place aux résultats. Au niveau national, la commune se place 370<sup>e</sup> sur 11 175 parmi les communes de 500-2 000 habitants en France. Au niveau départemental, le village se hisse 15<sup>e</sup> sur 314 et 2<sup>e</sup> sur 98 toujours dans sa catégorie, grim pant encore les échelons par rapport à 2022.

De quoi rendre heureux le maire Alain Veuillet : « Oui je crois que



Dans l'attente du panneau label./Photo DDM, E. G.

nous pouvons exprimer notre joie. Cette labellisation pour notre commune dans son département du Tarn confirme aux électeurs de notre liste Viviers au cœur qu'ils ont fait le bon choix. Il faut faire preuve d'humilité car

il reste beaucoup de projets à mener. Bien sûr, on ne peut pas plaire à tout le monde. Pour les habitants qui ne sont pas venus voter en 2020, ou ceux qui n'ont pas voté pour nous, cette 2<sup>e</sup> place démontre tant l'importance de

voter localement « pour » que la qualité des actions menées par la majorité municipale. Un regret toutefois : en 2020, les élections étant passées et malgré la main tendue en séance publique à l'opposition pour l'intégrer à la vie de la commune, force fut de constater que par leurs refus exprimés et répétés lors du conseil municipal du 4 juillet 2020 par leur tête de liste, ils se sont volontairement et sciemment exclus de toutes les actions réalisées par la municipalité ; actions récompensées par cette distinction. » Avoir ce label n'est pas une fin en soi ! La prochaine étape sera de devenir « bourg centre » et ainsi projeter la bastide viviéroise pour ses 10 prochaines années.

« Un seul objectif, poursuit le maire. Conserver sa qualité de vie tout en projetant la commune dans son avenir sans augmenter les taux d'impositions locaux, et ce comme promis depuis 2014. Vous pouvez compter sur nous pour agir, gérer, représenter, dans l'intérêt de tous ! »

**Emmanuela Gonçalves**